

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE LUNDI, LE MERCREDI ET LE VENDREDI SOIR

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50
(Avec Bulletin officiel . . . Un an : 7 fr. 50)
Etranger : 1 fr. 25 par mois sans Bulletin et 1 fr. 50 avec Bulletin
Payable d'avance

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être adressées à l'Administration
Les correspondances doivent être envoyées à la Rédaction

ANNONCES

Canton : 10 centimes — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct.
RÉCLAMES : 50 centimes
(la ligne ou son espace, corps 8)
S'adresser exclusivement à l'Agence Haasenstein & Vogler ou à l'imprimerie du journal

Contestation n'est pas raison

Le dernier *Nouvelliste* contient un article très judicieux à l'adresse de *Ces Messieurs de la Paix*, sur lesquels bien avant lui nous avions dit des choses à peu près semblables. Il parle des jobards qui se font les dupes de ces charlatans de la plume. J'ignore s'il compte ranger dans cette catégorie les bonnes gens qui, à Sion, s'en furent applaudir les puérilités d'un semblant de pièce dramatique placée sous l'égide de toutes les croix de forme fédérale.

Mais, sitôt ce premier article signé, le *Nouvelliste* se fait aussitôt lui-même apôtre de la paix. De la paix entre les catholiques belges et germains ! Il trouve excessives les protestations du *XX^e Siècle*, journal catholique belge qui paraît provisoirement au Havre, lequel a osé — et osera encore nous le voulons croire — blâmer les catholiques des pays neutres de leur indifférence et de la théorie du laisser-faire qu'ils ont montrée vis-à-vis des atrocités dont le clergé belge fut l'objet. Nous voilà donc revenus sur le sujet même qui nous a valu, toujours dans le même numéro du *Nouvelliste*, le haut et parfait dédain sinon de Laccordaire, du moins de son frère Monsabré... Puisqu'il faut d'illustres comparaisons à votre humilité, daignez vous servir, Messieurs !

Quoiqu'en puissent penser ces sommités de la prédication pour la voix desquelles Notre-Dame de Paris n'aura jamais de nef assez haute — c'est peut-être pourquoi elles ne s'affligent que modérément de la mutilation des cathédrales françaises — ces sommités oratoires doivent retenir que nous n'avons pas été seuls à tenir le raisonnement qui les choque. M. Julien de Narfon, l'écrivain catholique du *Figaro*, nous a révélé sa désespérance, il y a quelques jours à peine, en montrant combien l'attitude prise par Benoît XV navrait les catholiques français. Il y a deux mois environ, le chanoine Coubé s'appliquait, dans une grande conférence faite à Paris, à opposer les deux thèses qui suivent, sans doute dans le but d'ouvrir les yeux au Saint-Père :

Il est une nation, disait-il, qui s'est toujours dévouée à la défense du Saint-Siège : c'est la France. Il en est une autre qui l'a, pendant des siècles, attaqué avec autant de perfidie que d'acharnement : c'est l'Allemagne. Or, si la papauté est, aux yeux des catholiques, la gardienne de la véritable foi, elle est, pour les incroyants eux-mêmes, la gardienne de la civilisation, la plus vénérable et la plus bienfaisante des institutions. Il s'ensuit que, même en dehors du point de vue strictement religieux, la France, en défendant cette institution, a bien mérité de la chrétienté et du monde, tandis que l'Allemagne, en l'attaquant, s'est rendue coupable d'un crime de lèse-humanité.

Tel est le point de vue du chanoine Coubé. Cela n'empêche pas que le grand historien Michelet ne cesse de dégager, tout le long du règne des Bourbons, la préoccupation qu'a le Saint-Siège de sacrifier sans cesse la France au service de la maison d'Autriche. Même les unions matrimoniales que Rome élabore entre l'Autriche, la Saxe ou la Bavière d'une part, Versailles de l'autre, n'ont jamais d'objectif autre que de fortifier la couronne des Habsbourg. Ainsi, Benoît XV, ne fait que se maintenir, comme Pie X, l'élu de François-Joseph, dans une tradition qui n'est pas d'aujourd'hui, non plus que d'hier.

Il est vrai, dira-t-on, que la France ne persévère plus dans la voie historique dont se réclame le chanoine Coubé. Mais, qu'est-ce à dire, sinon que lorsqu'on est à bout de sacrifices incompris on ouvre les yeux et on tourne le dos ! Il n'est besoin pour le comprendre que de se reporter à la première période de la Révolution française, alors que cette bonne pâte de Louis XVI régnait encore et où nous voyons chaque jour le reculer sur tel ou tel point à la volonté populaire et, chaque soir, la reine Marie-Antoinette le forcer à retirer sa parole et à reprendre ce qu'il avait cédé.

Et puis, il ne convient pas de confondre. Nous comprendrions aujourd'hui que Sa Sainteté ne soit pas très bien disposée à l'égard de la France. Mais c'est surtout de la Belgique qu'il y a lieu de s'occuper et à propos de laquelle Benoît XV est appelé à prendre une attitude plus ou moins nette. Or, si la Belgique se trouve être l'alliée de la France saurait-on lui faire quelque grief ? Il est de ces situations où l'on accepte le concours que l'on peut. Si un beau soir — ce qu'à Dieu ne plaise — M. D. allant porter les sacrements était assailli par un vaurien et que, pris à la gorge, sa voix, nécessairement faussée, appelât au secours, M. D. demanderait-il à son libérateur s'il porte un scapulaire ?

Or, M. Jules Destrée, député de Charleroi à la Chambre belge, dont on ne contestera pas le droit de se mêler de ces choses, vient d'écrire un article qui, autorisé à part, dit les mêmes choses que disait le nôtre. Nous en mettons un passage sous les yeux des lecteurs du *Confédéré* pour montrer que les sarcasmes du père Monsabré d'Ardon ne suffirent pas à modifier le sentiment de tout le monde à l'égard du pape et de ses hésitations :

On peut s'étonner, dit le député de Charleroi qu'il ait fallu un si long délai au Vatican pour enregistrer une déclaration qui fut faite au Reichstag le 4 août de l'année dernière, et qui eut à travers le monde une si universelle et si douloureuse répercussion. Déjà, alors, l'Allemagne reconnaissait sans ambages l'injustice de ses procédés et promettait de réparer le mal aussitôt son but stratégique atteint. Benoît XV se décide aujourd'hui à enregistrer l'aveu du chancelier allemand ; c'est un résultat que l'on n'osait plus espérer des sollicitations de notre ministre, et il convient d'en savoir gré à l'un et à l'autre.

On pourra se réjouir moins de l'importance vraiment excessive que le Saint-Siège, dans le même document, accorde aux prétendues découvertes de documents établissant que la Belgique avait manqué à ses devoirs de nation neutre. Il est probable que le volume si net et si objectif de M. Waxweiler, la *Belgique neutre et loyale*, n'est pas encore arrivé au Vatican. Ce n'est certes pas trop espérer du zèle et de l'habileté de M. Van den Heuvel que de croire qu'il parviendra à le faire lire par le pape. Celui-ci verra alors que les prétendues justifications de l'Allemagne ne sont que calomnies et fourberies nouvelles et qu'aucun homme de bonne foi, après avoir pris connaissance des documents produits, ne peut conserver d'hésitation à cet égard. Les gens avertis trouveront donc étrange que le Saint-Père accorde encore aujourd'hui quelque créance à ces racontars misérables des agents de l'Allemagne. Mais il faudra leur demander de ne point s'indigner trop vivement et de se rendre compte de la lenteur extrême que met la vérité à parvenir au Saint-Père.

Et, quoique non croyant, M. Destrée termine par cette phrase décourageante :

Mais, si je veux conseiller la patience à ceux qui veulent se faire une opinion réfléchie sur les événements et les hommes d'aujourd'hui, je me trouve sans parole lorsque je songe aux pauvres paysans croyants de nos campagnes flamandes, aux prêtres martyrisés, aux couvents dévastés de nos provinces envahies pour lesquels une parole justicière du Souverain Pontife eût été un si prodigieux réconfort.

Qu'en dit l'abbé ? demanderons-nous avec d'Artagnan...

Eh bien, l'abbé préférera recourir à des allusions personnelles, tenter de déshabiller son contradicteur, non pas M. Destrée, qu'il ne connaît point, mais il en est un autre qui ne perdra rien pour attendre, l'abbé parlera peut-être encore une fois des « vingt mille prêtres français qui combattent si vaillamment sur le front, dans les tranchées... »

Nous ne contesterons pas les mérites de ces combattants ecclésiastiques ; ils font cependant leur devoir comme tant de combattants d'autres carrières, qui ne se distinguent pas moins et autour desquels on mène infiniment moins de bruit. Qui donc a parlé des vingt mille menuisiers... ou davantage probablement qui combattent si vaillamment... Il est vrai qu'ici même nous avons parlé des huissiers parisiens, dont quelques-uns font aussi leur devoir, mais le *Nouvelliste* a oublié jusqu'ici tout au moins, de s'en extasier.

L. C.

Résumé des récentes opérations

La plus grande bataille de la guerre.

Jusqu'à ce jour, dit le *Standard*, la plus grande bataille de la guerre est la bataille de la Marne. Elle fut décisive : celle de Pologne ne le sera vraisemblablement pas.

Le grand coup frappé par Joffre changea totalement la tournure de la campagne dans l'ouest. S'il avait échoué, les Allemands auraient pris Paris, occupé tous les départements français de l'est et du nord jusqu'au littoral de la Manche et mis, peut-être, la France dans l'impossibilité de jouer un rôle prépondérant ou même utile dans le développement ultérieur de la guerre. Quelle que soit l'issue de la campagne, longue, compliquée, dans les plaines de Pologne, il est très improbable qu'elle ait, pour l'un ou pour l'autre adversaire, des résultats aussi importants.

Or, la bataille qui se livre en Pologne se déroule sur un front de plus de 500 kilomètres et est certainement la plus grande que l'histoire ait vue jusqu'à aujourd'hui. Des provinces baltiques au sud de la Pologne, on se bat partout ; plusieurs millions d'hommes, des milliers de canons sont engagés dans une action formidable. Toute la poussée allemande se concentre sur Varsovie. La pointe de Varsovie forme maintenant sur le front russe une avancée qui risque d'être prise dans la pince des armées de Hindenburg et de Mackensen.

Mais les Allemands ont encore de grands obstacles à vaincre et la partie engagée est de nature à les préoccuper gravement.

Sur l'Isonzo. — Autrichiens et Italiens continuent à échanger sur le front de l'Isonzo des coups terribles. Les Italiens se heurtent contre cette tête de pont de Goritz protégée par des travaux redoutables. Les Autrichiens de leur côté, qui paraissent avoir reçu de grands renforts, parviennent à retenir l'adversaire, mais non pas à le refouler. Les combats de ces derniers jours sont en somme tous plutôt favorables aux Italiens.

On croit que la résistance de la place de Goritz n'est plus qu'une affaire de jours.

En Alsace. — Nouveaux succès français en Alsace et dans les Vosges.

Dans les Vosges, au Ban-de-Sapt, les Français se sont emparés samedi d'une organisation défensive allemande très puissante s'étendant entre les hauteurs de la Fontenelle, la cote 627 et le village de Launois. Il ont occupé un groupe de maisons formant la partie sud du village et fait plus de 700 prisonniers non blessés appartenant à quatre bataillons différents et à une compagnie de mitrailleuses. Le matériel n'est pas encore évalué.

En Alsace, les Français ont conquis de nouvelles hauteurs au nord de Munster dans la vallée de la Fecht qui débouche sur Colmar.

Dans l'Adriatique. — La flotte autrichienne est sortie de derrière les îles qui bordent les côtes dalmates pour faire une nouvelle incursion le long des côtes de l'Italie. Ce sont les plages des Abruzzes sur une longueur de 160 kilomètres qui ont servi d'objectif aux cuirassés austro-hongrois. Quelques stations détruites ou endommagées, un pont coupé, des wagons brûlés, une caserne et un sémaphore bombardés, tels paraissent être les résultats de l'expédition qui aura beaucoup effrayé les nombreux baigneurs, hôtes assidus de ces plages.

L'Italie en Afrique. — De très graves nouvelles arrivent de Libye. Les Sénoussites se sont soulevés. Des garnisons italiennes auraient été massacrées. Les Italiens en Cyrénaïque et peut-être aussi en Tripolitaine — les deux provinces qui forment la Libye — ne tiendraient plus que la côte.

Il convient d'attendre la confirmation de ces bruits. Les journaux italiens n'en disent encore rien.

Sur mer. — Le vapeur anglais *Grangewood*, venant d'Arkhangel et se rendant au Havre, a été coulé dans la mer du Nord, le 24 juillet, par un sous-marin allemand.

L'équipage a été sauvé.

ECHOS

Départ d'une expédition polaire.

Le 9 juillet, est partie de Krasnoyarsk (Russie) l'expédition arctique commandée par l'explorateur Kourchakof, organisée pour prêter assistance à l'expédition polaire Vilkitski.

Champagne à bon marché.

En quatrième page d'un des derniers numéros de la *Gazette de Zurich*, une maison d'expédition de Meiz informe sa clientèle de l'arrivée en Suisse d'un important envoi de vins de Champagne français de première marque offert à 50 % au-dessous du prix d'achat.

On serait curieux de savoir comment les produits des caves de Reims et d'Épernay, franchissant la ligne des tranchées, ont pu parvenir à Metz dans des conditions qui permettent de les revendre à ce prix à l'étranger.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

A la demande de l'administration communale, il est décidé de faire des démarches auprès de l'autorité fédérale en vue de l'établissement à St-Gingolph-Suisse d'une halte de chemin de fer.

— Le Comité cantonal de gymnastique est autorisé à vendre, sans patente, dans le canton, les cartes officielles du 1^{er} août.

— M. le Chef du département de l'Intérieur donne connaissance des comptes qui lui sont transmis par le lieutenant-colonel J.-Ch. de Courten, président du comité valaisain de secours aux Suisses nécessiteux résidant dans les Etats belligérants, compte desquels il résulte qu'il a été versé à la Caisse centrale suisse 9646 fr. 12 outre un envoi direct de 50 fr. à un Valaisan nécessiteux. Il en est donné décharge au comité, avec remerciements pour le dévouement dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche.

— Le Conseil d'Etat donne son assentiment à la prolongation, jusqu'au 31 décembre 1915, du concordat concernant l'assistance au domicile des indigents pendant la durée de la guerre.

— Il autorise les docteurs André Repond et Denis Oberson, porteurs de diplômes fédéraux, à exercer l'art médical dans le canton.

— Il nomme M. Albert Duruz, professeur de français et d'histoire à l'Ecole industrielle supérieure de Sion.

— Il est accordé à la commune de Fully la déclaration d'utilité publique pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'établissement d'une voie d'accès à la maison d'école.

La chasse. — Selon l'arrêté pris vendredi par le Conseil fédéral, la chasse est autorisée dans toute la Suisse, à l'exception de certaines régions déterminées.

Voici quelles sont, pour le Valais, les régions qui sont interdites pour la chasse.

Bas-Valais : Saint-Gingolph : la frontière nationale jusqu'au glacier de Trient ; le bord occidental de ce glacier ; le torrent du Trient ; le Rhône jusqu'à son coude au nord de Martigny ; le *Six-Carro* ; les *Grandes-Fenêtres* ; la *Tête-Noire* ; la frontière cantonale jusqu'au col du Pillon ; le torrent du Dard ; la Grande-Eau et le Rhône jusqu'à son embouchure dans le Léman ; enfin, la rive du lac jusqu'à Saint-Gingolph.

Massif du Simplon : De l'embouchure de la Viège dans le Rhône, par la Viège, la Viège de Saas, le Monte-Moro, à la frontière nationale ; celle-ci, jusqu'au col du Ritter ; enfin, le torrent qui descend au nord jusqu'à son embouchure dans la Bienna ; ce dernier cours d'eau, puis le Rhône jusqu'à l'embouchure de la Viège, point de départ.

Il ne sera pas délivré de permis de chasse aux étrangers.

Sion, ville d'études. — Dans le domaine intellectuel et scolaire spécialement, la ville de Sion se développe d'une façon digne de son rang de capitale du Valais. On y fait, pour la cause de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, des sacrifices et des efforts remarquables, si bien que, dans cette sphère, Sion est à même aujourd'hui d'offrir des ressources vraiment surprenantes pour une aussi petite localité.

Le collège de Sion a enregistré, au cours de l'année scolaire qui vient de se clôturer, un chiffre de 140 élèves, ce qui est assez beau pour un externat, surtout en plein temps de guerre. Avec sa triple section classique, technique et commerciale, il prépare les jeunes gens pour toutes les Facultés, y compris les Sections des hautes études commerciales établies dans la plupart des Universités suisses, ainsi que pour l'Ecole polytechnique fédérale.

Sous le régime de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, la commune de Sion a réalisé deux magnifiques créations: l'Ecole industrielle inférieure et l'Ecole commerciale féminine de la Ville offrent, chacune de son côté, à la jeunesse des deux sexes un enseignement commercial complet, subventionné et inspecté par la Confédération.

Grâce à elles, cet enseignement commercial, totalement inexistant en Valais, il n'y a pas même quatre ans, compte aujourd'hui à Sion une trentaine d'élèves.

Voilà déjà quelques heureux résultats de l'application de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, qui, quoi qu'on en dise ou qu'on en ait pu dire, a eu le grand mérite de moderniser cet enseignement et d'en élargir les horizons jusqu'à le rendre universel.

Comme on le voit aussi, Sion possède vraiment la qualité de ville d'études. Tout d'ailleurs, dans la petite capitale valaisanne, se prête admirablement à pareille destination: l'excellent esprit de la population, active et sérieuse; ses traditions profondément religieuses, la situation tranquille et centrale de la localité, son excellent climat, ses environs ravissants, ses hivers ensoleillés fournissent à la jeunesse d'abondantes ressources sportives; les musées, bibliothèques et collections annexés aux établissements d'instruction, mille facilités pour se perfectionner dans les langues modernes; la musique et autres arts d'agrément, etc...

Sans doute la solution de la question, toujours pendante, de l'Internat, assurerait à Sion, ville d'études, un nouvel essor. Mais, puisqu'elle ne peut encore aboutir, ce serait une erreur profonde et fatale de croire que sans Internat il est impossible aux jeunes gens du dehors de fréquenter les excellentes Ecoles dont nous venons de parler.

Les élèves qui habitent les localités voisines de Sion pratiquent volontiers le système de la demi-pension qui leur permet de rentrer chaque soir dans leur foyer. Les autres trouvent facilement à se placer dans les pensionnats ou dans les familles de la ville.

Enfin, les élèves des Ecoles de commerce jouissent des facilités spéciales que voici. Les jeunes filles, à moins qu'elles ne préfèrent se placer dans des familles, sont admises à de très bonnes conditions à l'Internat de l'Ecole normale des filles.

Quant aux jeunes gens, une commission de professeurs (pour adressé M. J. Gern, prof., à Sion), qui vient de se constituer et entre immédiatement en fonctions, s'occupera spécialement d'eux et les placera dans des familles de toute confiance et, si c'est possible, chez les professeurs mêmes de l'enseignement commercial. Qu'on se le dise!

Au tunnel de la Furka. — Afin de terminer plus rapidement les travaux de construction du tunnel de la Furka, M. Ferroni, l'entrepreneur de cette exploitation, a demandé au gouvernement italien l'autorisation d'embaucher plusieurs centaines d'ouvriers venant d'Italie.

Cette demande lui a été accordée sous caution et le premier convoi vient d'arriver à Brigue, via Domodossola.

Accident au service militaire. — Mardi soir, le convoyeur Reynard, de Savièse, du Bat. 88, reçut un coup de pied de mulet. Il tomba si malheureusement qu'il se fractura l'épine dorsale. Il fut transporté à l'hôpital de Locarno, mais on a peu d'espoir de le sauver.

L'affaire de Bovernier. — Le *Nouvel-iste* revient longuement sur l'affaire Michaud. Pour notre compte nous préférons clore ce chapitre. Nous avons donné la parole à un témoin oculaire qui a pu dire ici ce qu'il avait à dire. La manière dont fut enterré Pierre Michaud n'empêchera pas plus la terre de tourner que la condamnation de Galilée. Au surplus nous avons déjà dit ici, et cela au grand scandale des messieurs du *Nouvel-iste* et de d'autres, que nous préférons juger les hommes d'après leur vie que d'après leur mort. Nous rappellerons simplement au *Nouvel-iste* que les paroles qui se peuvent débiter derrière un cercueil ne suffisent pas à modifier d'un iota la Constitution fédérale qui nous régit... ou plutôt qui devrait nous régir.

La lutte contre les maladies de la vigne. — Le département de l'Intérieur conseille vivement, sans le rendre absolument obligatoire, un 5^{me} sulfatage des vignes, d'ici au 5 août, ainsi que les soufrages répétés, dans les parcelles atteintes de l'oïdium.

Le moment est également venu dans les vignobles de moyenne altitude, d'opérer les traitements contre la seconde génération du ver de la vigne.

Concours d'arbres fruitiers. — Nous rappelons que le concours annuel d'arbres fruitiers aura lieu dans le district de Conthey dans la première quinzaine d'août. Pour les conditions du concours, voir la publication spéciale du département de l'Intérieur.

Incendie à Bagnes. — Jeudi soir, vers 7 heures, un violent incendie s'est déclaré au centre du village de Villette, dans une grange à blé appartenant à M. Alphonse Michaud, régent de l'Ecole libre. Les secours ont été prompts et ont permis de sauver les bâtiments avoisinants. Le désastre est attribué jusqu'ici à la fermentation des récoltes. Trois vélos déposés dans le bâtiment par des promoteurs étrangers ont été trouvés hors de tout usage.

Valaisans à Lausanne. — On annonce la mort, à l'âge de 45 ans, de M. Félix Imseng, directeur de l'Hôtel Victoria à Lausanne, bien connu dans les milieux hôteliers suisses.

Le défunt était fils de l'ancien tenancier de l'Hôtel du Nord dans la même ville. M. Imseng père, originaire de Viège, avant de se rendre à Lausanne où il débuta par le café de la Riponne, avait fondé à Martigny-Ville un café qui occupait, au moins en partie, l'emplacement des magasins Ducrey et qui ne devait pas survivre à son départ.

Monthey. — A l'occasion du concert qui sera donné le 1^{er} août, la police locale devrait bien mettre ordre au bruit assourdissant que font les gosses en jouant et criant autour d'une société qui donne un concert. Tous les auditeurs l'en remercieraient.

M. Emile SPAHR

Le temps et l'espace nous manquaient pour dire dans notre dernier numéro toutes les pensées que nous inspire la douloureuse disparition de M. Emile Spahr. Nous savons qu'en revenant sur la vie si laborieusement remplie et si pleine d'enseignements de cet excellent ami, nous ne répondons pas seulement aux vœux de tous les libéraux du Valais et de tous nos lecteurs, mais nous remplissons un devoir de reconnaissance et de gratitude vis-à-vis d'un citoyen qui s'est dévoué avec un tact infiniment rare aux œuvres les plus charitables et aux sociétés les plus utiles.

Dès sa jeunesse M. Spahr s'est vivement intéressé à la chose publique. L'agriculture est son domaine de prédilection, et il y apporte une activité aussi féconde qu'utile. Il s'y distingue par son esprit pratique, perspicace. Avec son père et Charles-Marie Bonvin, ils sont à eux trois les premiers exportateurs des vins du Valais. Le chemin de fer n'étant pas encore construit dans notre canton, ils font transporter nos crus dans le pays de Berne par le Sanetsch. Ils conduisaient aussi des fûts par char jusqu'à Villeneuve, d'où ces derniers étaient réexpédiés par bateau jusqu'à Genève. Le jeune Emile, on le voit, était à bonne école. Aussi le voyons-nous de bonne heure prendre un ascendant et une autorité appréciée dans la Société séduoise d'agriculture. C'est lui qui fonda la section de la laiterie qu'il dirigea à sa prospérité actuelle. Il fit très longtemps partie du Comité de la Société d'agriculture dont il fut nombre d'années le vice-président écouté. Aucune branche de l'agriculture ne lui est étrangère. Il a popularisé les engrais chimiques. Nous le voyons organiser le premier l'industrie des vins fins et il passa bientôt pour le dégustateur le plus expérimenté du canton. L'amélioration de la plaine, l'élevage du bétail comme la viticulture, l'arboriculture, tout le passionnait.

Mais M. Spahr est une de ces natures qui s'intéresse à tout. Il prodigue de bonne heure et longtemps son activité généreuse à la Société industrielle et des arts et métiers, qui eut tant d'initiatives heureuses. La Société industrielle aimait à fêter la St-Eloi chez le « père Emile », où elle était d'ailleurs reçue avec la plus grande affection. Ce jour-là, il était joyeux, souriant, plein d'entrain. Sa digne épouse était là infatigable, alerte, cordiale pour le seconder dans la tâche de bien recevoir les amis. Nous nous souvenons que dans un des derniers banquets, M. le professeur Edouard Wolff, dans un de ses discours pleins de verve et surtout de cœur, dont il a le secret, disait: « C'est instinctivement que nous revenons chaque année chez notre cher ami Emile, car nulle part nous sommes mieux chez nous ».

M. Emile Spahr était doué d'un esprit fin, d'un caractère original et agréable, d'un cœur extrêmement bon et élevé. On le prenait généralement pour un homme très peu causeur, trop sobre de paroles. Tous ses amis, tous ceux qui l'ont bien connu, vantaient au con-

traire sa belle humeur, sa jovialité, son esprit caustique en société. Mais il ne perdait pas son temps en paroles inutiles. Le côté le plus beau de son caractère, c'était son amour de la charité et de la charité la plus discrète. Les services qu'il a rendus à de nombreux amis ou à de pauvres gens sont innombrables. On savait qu'il avait le cœur sur la main, qu'il était profondément généreux, mais il prenait plaisir à cacher, même à sa famille, jusqu'à ses plus généreuses actions. Cette belle vertu, il la pratiqua avec un art consommé et une pénétration extraordinaire. Il agissait toujours avec bon escient. C'est probablement ce qui l'a rendu si populaire et si sympathique. Chacun recourait à ses conseils qui valaient toujours leur pesant d'or, tant ils étaient judicieux, désintéressés, réfléchis.

Cet homme, de par ses qualités, devait s'occuper des œuvres sociales, des intérêts du pays. Et, en effet, il fut un ardent mutualiste. Il fit partie pendant quarante-un ans de la Société de Secours mutuels de Sion, qu'il présida depuis 1902. Depuis longtemps, il revêtait la charge de caissier-correspondant de la Fédération valaisanne. Il avait, à ce titre, la réputation d'être le comptable le plus consciencieux et le plus méticuleux du canton. Il était délégué au Comité central de la Fédération romande. Une des plus belles joies de sa vie, il nous l'a dit, fut le vote fédéral sur les assurances. Son esprit ouvert, progressiste et patriote le portait à la politique. Il était foncièrement, profondément libéral, fit longtemps partie du comité de l'Association libérale séduoise, qu'il présida également. Naturellement, un homme de cette valeur ne pouvait pas ne pas revêtir de fonctions publiques. Il fit partie pendant seize ans du Conseil municipal de Sion, soit de 1884 à 1900, où son expérience des affaires, son dévouement à l'intérêt public, sa conscience des responsabilités rendirent des services inappréciables. Chacun rendait hommage à sa valeur. Bien qu'il déclina toute réélection, une fois le service des eaux municipalisé et organisé — tâche qui lui tenait à cœur — ses anciens collègues venaient souvent lui demander des conseils.

Emile Spahr était aussi un bon patriote. Il s'intéressa vivement aux sociétés de tir et de gymnastique, estimant que ces sports étaient les meilleurs fondements de nos vertus militaires. Il fut un fervent habitué de nos tirs nationaux, fonctionna comme capitaine de la Société de la Cible, fit partie du comité cantonal de la Fédération des Tireurs du Rhône.

Nous venons de dire qu'il avait des opinions politiques très fermes. Mais il ne manquait jamais d'urbanité. Aussi, ses adversaires politiques l'estimaient-ils beaucoup. Nous savons qu'on lui joua quelques fois de vilains tours. Il ne s'en émouvait cependant pas et, le cœur reprenant toujours le dessus, il pardonnait et oubliait vite. Il était chrétien dans la plus belle acception du mot.

Tels sont les traits caractéristiques de ce bon citoyen, si aimé, si estimé, dans son activité publique. Le décrire dans sa famille sort du cadre de notre article. Mais qu'il nous soit permis d'ajouter que toutes ses belles qualités se retrouvent encore développées, si c'est possible, chez M. Spahr, époux et père. Il fut un chef de famille clairvoyant, avisé, ferme, mais excessivement bon. Seule, sa famille, si affectée par sa disparition douloureuse, peut apprécier la noblesse et la grandeur de ce caractère si beau. Elle a pu voir, le jour de ses obsèques, de quelle haute estime M. Emile Spahr jouissait non seulement à Sion, mais dans tout le Valais. De toutes les vallées, des citoyens sont accourus pour l'accompagner à sa dernière demeure. L'*Harmonie municipale*, plus de vingt bannières de sociétés du Valais, une affluence extraordinaire de gens de toutes conditions, de toutes opinions sont venus déposer sur la tombe ouverte de notre cher concitoyen, l'hommage ému d'une population recueillie et reconnaissante, attristée.

Que cette unanime sympathie soit un baume sur la plaie ouverte dans le cœur de la famille de M. Spahr par sa mort et que Madame Spahr et ses enfants reçoivent ici, encore une fois, nos condoléances les plus vives et les plus affectueuses.

Chemins de fer secondaires en Valais

Pour bien établir avec quelle objectivité il polémiquait, Monsieur l'administrateur M. T. commence à vouloir régler, dit-il, des questions personnelles.

Nous ne le suivrons pas sur ce terrain; les personnalités nous ont toujours paru odieuses.

Qu'importe au public que ce soit Pierre, Paul, Jacques ou Siméon qui croisent le fer, ce qui l'intéresse, c'est l'habileté avec laquelle les coups sont portés ou parés, réservant son jugement sur l'ensemble de la lutte.

Aussi bien sied-il mal à notre contradicteur de parler de notre colère que nous ne nous soupçonnions même pas, de notre sen-

sibilité aux honneurs, défaut dont il n'est peut-être lui-même pas exempt, alors que les quémandeurs de fonctions administratives ou juridiques les plus insignifiantes même sont légion chez nous.

Qu'on dise Monsieur le Président, Monsieur le Conseiller ou encore Monsieur le Rapporteur, cela n'a pas beaucoup d'importance dans notre petite république.

Mais ne sortons pas de la question, imitant en cela notre contradicteur, nous tenons seulement à faire constater au valeureux don Quichotte qui nous menace de ses foudres que les initiales dont il signe sa prose, ne désignent pas nécessairement une personne, mais peuvent très bien appartenir à des conseillers d'Etat, des commerçants, des militaires, voire même des membres de nos tribunaux; donc elles n'indiquent nullement la paternité d'un article de journal, ce qui du reste nous intéresse, ainsi que le lecteur, fort peu!

Que Monsieur l'administrateur ne soit donc pas plus curieux que nous.

Restons objectifs, si vous le voulez bien, dans cette discussion; nous n'avons pas pris ombrage de la qualification de « Président », ne vous offusquez pas si nous vous appelons « Monsieur l'Administrateur », cela sonne bien, cela rappelle le gai tintin des « jaunets » dont la poche est pleine et cela pose vis-à-vis du vulgaire populo!

Au demeurant, pourquoi, Monsieur M. T. ne serait-il pas Monsieur l'Administrateur aussi bien que Monsieur l'Avocat ou Monsieur le Conseiller?

A voir l'emballage avec lequel il est entré dans l'arène pour défendre, contre l'intérêt public, des intérêts privés, alors que la question pour laquelle nous avions pris la plume était liquidée avec Monsieur l'Administrateur D. le plus courtoisement du monde; nous étions en droit de découvrir dans ce nouvel adversaire un Administrateur ou tout au moins un Avocat de l'Administration.

Quoique cette dernière situation soit économiquement plus enviable que l'autre, nous nous permettons de vous appeler Monsieur l'Administrateur, toujours persuadé qu'au fond de vous-mêmes vous le préférez aussi.

Vous trouvez, Monsieur l'Administrateur M. T., que notre façon de polémiquer est mesquine et incorrecte? Veuillez bien nous dire en quoi nous avons manqué aux égards dus à un contradicteur, dans une polémique?

En attendant votre réponse, nous pouvons vous retourner la leçon de « pion » que vous voulez nous donner et avec preuve à l'appui:

Oyez plutôt, Monsieur l'Administrateur-pion, ce que vous écrivez dans le numéro 58 du *Confédéré*: « Vous en arrivez à proclamer « cette contre-vérité que vous soulignez: « Partout les chemins de fer secondaires ont « porté un coup fatal au développement économique des régions parcourues. »

Or, Monsieur le donneur de leçon, quand on se pique de correction, on ne cite pas une partie d'une phrase d'un adversaire, mais on la cite entière. Intentionnellement, vous supprimez le premier membre de phrase, nous disions: « Partout, où les chemins de fer secondaires n'ont pas fait un tort appréciable, « ils ont porté un coup fatal, etc. »

Est-elle correcte cette manière de faire?

Plus loin, vous prétendez n'avoir jamais dit que l'Etat devait racheter les chemins de fer secondaires s'il voulait donner des ordres aux compagnies? Je vous cite textuellement, numéro 52 du *Confédéré*: « Mais, voyons, « communes qui voulez commander, Etat qui « voulez ordonner, pourquoi n'achetez-vous « pas cette ligne (le V.-Z.)? »

Donc, si l'Etat veut ordonner, il doit racheter. Monsieur l'Administrateur ne lui reconnaît le droit de donner des ordres qu'à cette condition-là. Est-ce bien compris?

Vous bluffez où vous dites, avec un sang-froid incomparable, une contre-vérité manifeste en proclamant que nous avons reconnu que « les communes et l'Etat chargent vos sociétés d'impôts et d'obligations diverses (lesquelles?) en leur appliquant un régime d'impôt différent de celui appliqué aux autres contribuables. »

Nous vous mettons au défi de prouver ce que vous avancez si impudemment, Monsieur l'Administrateur.

Nous avons dit que le fisc avait le droit et le devoir de retrouver quelque compensation auprès des compagnies; avons-nous insinué qu'elles étaient traitées de manière arbitraire et extra-légale? La loi existe pour chacun, aussi bien pour le capitaliste que pour le petit contribuable et les recours restent toujours possibles pour celui, le fortuné surtout, qui se croit lésé.

N'allez donc pas jusqu'à demander que l'Etat et les communes ordonnent, chaque dimanche, dans toutes les églises du pays des *Te Deum* pour remercier Dieu d'avoir amené ces compagnies comme des Messies dans nos pauvres vallées reculées, pour les sortir de la pauvreté et de l'ignorance où elles croupissaient! Ce serait être par trop exigeant.

Nous ne savons pas qui vous êtes, Monsieur l'Administrateur M. T., nous vous l'avons déclaré, mais vous nous permettez de vous demander de quelle manière vous envisagez le Progrès que vous croyez devoir servir à toute sauce.

Admettons un instant que les chemins de fer de la Suisse ne sont pas rachetés, l'Allemagne et l'Italie décident la création d'un express Berlin-Milan, sans arrêt, sur notre sol. Estimez-vous que la Confédération devra exonérer d'impôt et même subventionner cette entreprise germano-italienne? Et, cependant, le temps c'est de l'argent, et ce serait un progrès!

Il y a des inventions ou des créations, Monsieur l'Administrateur, qui, au sens strict du mot, constituent un progrès de la science ou des arts, mais iriez-vous jusqu'à qualifier de progrès l'invention infernale des bombes asphyxiantes qui font la gloire (?) du génie germanique et dont s'enorgueillissent les Austro-Allemands?

Concluons donc qu'il y a progrès et progrès, comme il y a autour avec alentour; le principe est de ne pas confondre.

Vous croyez encore devoir rompre une lance en faveur du V.-Z. en réponse à l'écortante prétention (selon vous) de l'Etat et des communes d'oser demander la circulation du chemin de fer en hiver justement au moment où il pourrait rendre quelque service à la vallée de Zermatt.

Mais en même temps, Monsieur l'Administrateur, vous vous y prenez d'une bien singulière façon, qui ne vous vaudra certainement pas les remerciements de vos clients: Vous tonitruiez que la compagnie V.-Z. est dans une situation florissante! Alors! tant mieux, raison de plus pour ne pas faire plus longtemps la sourde oreille aux sollicitations de la population de la vallée; un peu moins de dividende aux actionnaires, dès le moment que la situation est florissante, et un peu plus de bienveillance pour les gens du pays, voilà ce que vous devriez lui conseiller à votre compagnie, Monsieur l'administrateur M. T. (A suivre.)

Confédération

Ligne du Lötschberg

La compagnie de chemin de fer des Alpes bernoises Berne-Lötschberg-Simplon, a transporté en juin 91.600 voyageurs contre 185.369 l'an dernier et 19.200 tonnes de marchandises contre 35.605 l'an dernier. La recette a été en juin de 255.500 fr. contre 516.313 fr.

Le succès de l'emprunt fédéral

La souscription au nouvel emprunt fédéral se monte à la somme de 190.580.300 fr.

La répartition se fera sur la base de 54,472%. Au sujet du succès brillant du troisième emprunt fédéral de mobilisation, on annonce que toutes les parties de la Suisse y ont participé dans des proportions égales. Ce résultat démontre que la Confédération ne court aucun risque de laisser le type de 5% des deux premiers emprunts pour prendre celui de 4 1/2%.

Tandis que le premier emprunt de 30 millions pour lequel 41 millions avaient été souscrits revient effectivement à la Confédération à 5,145% et le second, à 50 millions, pour lequel 179 millions avaient été souscrits effectivement à 5,16%, le nouvel emprunt de 100 millions ne reviendra pas à plus de 4,85%.

Jusqu'ici seulement, de petites opérations isolées avaient réussi à obtenir de l'argent à si bon marché.

L'opération de la Confédération est la plus grande qu'on ait vue en Suisse.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris 68

L'Horoscope

par Alexandre DUMAS

Le prince de Condé, le prince de la Roche-sur-Yon et le duc de Montpensier saluèrent l'amiral et la Renaudie, et remontèrent du côté du pont aux Moulins, un édit défendant aux passeurs de mettre leurs bacs en mouvement passé neuf heures du soir.

Resté seul avec la Renaudie, l'amiral lui tendit la main.

— Vous venez chez moi, n'est-ce pas, mon ami? lui dit-il.

— Oui, j'arrive de Genève, et j'ai les nouvelles les plus importantes à vous donner.

— Entrez! A toute heure du jour et de la nuit, ma maison est la vôtre.

Et il lui montra la porte de l'hôtel ouverte, et attendant l'hôte qui devait lui venir sous la garde du Seigneur, puisque le Seigneur venait de le sauver si miraculeusement.

La censure

Au Palais fédéral a eu lieu jeudi une conférence entre une délégation du Conseil fédéral composée de MM. Calonder, Decoppet et Hoffmann, et une délégation de la société de la presse suisse au sujet du projet d'ordonnance sur le contrôle de la presse pendant les événements de la guerre. Le projet prévoit une stricte séparation entre le contrôle militaire et le contrôle politique de la presse; il prévoit en outre l'uniformité voulue de la procédure. Pour assurer celle-ci, une commission de contrôle de cinq membres sera instituée, dans laquelle la société de la presse suisse sera représentée par deux membres.

Cette commission n'aura d'ailleurs qu'un caractère consultatif. Les représentants de la presse à la conférence ont eu l'impression que la nouvelle ordonnance amènera une amélioration sensible des conditions de contrôle.

SOLEURE

Une affaire scandaleuse

De la Suisse libérale :

La semaine dernière, un gros négociant de Rodersdorf, M. Ieltsch, ancien juge de paix, candidat au Grand Conseil soleurois, avait le poste des douanes suisses qu'un important convoi de denrées alimentaires serait passé en contrebande à un endroit déterminé de la frontière. Le poste s'y rendit, mais n'eut pas lieu de verbaliser, car l'indication donnée par Ieltsch n'était qu'un prétexte pour éloigner les douaniers. En effet, à la même heure, un lourd convoi conduit par un boeuf et deux chevaux entra à Ollingen, en Alsace, avec huit cent cinquante kilos de fromage par une route placée à l'opposé de celle qui avait été indiquée.

Sans doute n'aurait-on jamais découvert la supercherie sans une dispute qui éclata quelques jours plus tard entre un nommé Leist, un gros fermier du Rrutlihof, à Rodersdorf, et son domestique, qui, tous deux, avaient trempé dans l'affaire. Leist, ayant empoché le bénéfice, ne tint pas les promesses qu'il avait faites à son domestique. Furieux, celui-ci s'en alla trouver les douaniers et les mit au courant de ce qui s'était passé. Il fut arrêté en même temps que Leist et Ieltsch. Un quatrième complice, M. Brodmann, ancien député à Ettingen, est également sous les verrous.

Les quatre individus vont passer en conseil de guerre.

ST-GALL

Un mariage peu banal

Dans un village de Rheinthal, vit une famille originaire du Vorarlberg, qui a perdu, l'automne dernier, sur le champ de bataille de Galicie, un fils âgé d'une vingtaine d'années, lequel était sur le point de se marier avec une honnête jeune fille du pays.

La fiancée eut beaucoup de chagrin. Comme d'autre part elle était fort peinée de devoir quitter la maison où elle avait reçu pendant quelques semaines l'hospitalité la plus cordiale, elle prit une résolution héroïque: celle d'épouser le grand-père de son fiancé, un vieillard de 70 ans.

Le mariage a eu lieu la semaine dernière. La mariée compte 25 printemps: quarante-cinq ans de différence, c'est un rien!

VAUD

Gare à l'ascenseur

Samdi matin, une dame âgée, ayant affaire dans le nouvel Hôtel-de-Ville, à Lausanne, utilisa l'ascenseur et oublia de descendre à l'étage où elle se rendait. Aux combles elle s'aperçut de son erreur et voulut sortir de l'ascenseur, mais elle fut prise entre la cage et la paroi et tuée net.

Pendant ce temps, les deux jeunes gens qui avaient, comme on le pense bien, accompagné le prince, non pas pour lui faire escorte, mais pour lui raconter l'aventure du roi et de mademoiselle de Saint-André lui narraient, sans omettre aucun détail, cet événement que lui-même, avec des détails bien autrement précis, venait de raconter à l'amiral.

La nouvelle avait été toute fraîche pour M. de Coligny. Mme l'amirale était rentrée et s'était renfermée dans sa chambre sans dire un mot, non seulement de cet événement, qu'elle ne pouvait prévoir, mais aussi de la perte du billet, cause première de tout ce grabuge; de sorte que, si bien instruit que M. de Condé fut de tout le reste, il ignorait encore, tant il est vrai qu'il nous reste toujours quelque chose à apprendre, de quelle façon et sur quel indice toute la cour, M. de Saint-André et M. de Joinville en tête, avait fait irruption dans la salle des Métamorphoses.

C'était un secret que pouvaient lui apprendre les deux jeunes princes.

Ils lui racontèrent donc, en alternant comme les bergers de Virgile, comment l'amirale avait tant ri, qu'elle en avait pleuré; comment, pleurant encore plus qu'elle ne riait, elle avait tiré son mouchoir de sa poche pour s'essuyer les yeux; comment, en tirant son mouchoir de sa poche, elle en avait en même temps tiré un billet qui était tombé à terre; comment M. de Joinville avait ramassé ce billet;

GENÈVE

Ecrasés

Un ouvrier italien Gaudenzio Borini, 56 ans, a été tamponné dimanche sur le plateau de Champel, par une automobile conduite par Georges P. Celui-ci, qui déclare ne pas s'être aperçu de l'accident, poursuivit sa route. Quelques minutes plus tard, deux autres chauffeurs trouvèrent le malheureux ouvrier, qui ne tarda pas à expirer.

P., fut arrêté pour homicide involontaire, puis relâché. La victime habitait Collonges-sous-Salève. Son corps a été transporté à la morgue judiciaire.

Deux enfants, Henri Terretaz, 4 ans, et Raymond Martignoni, 3 1/2 ans, ayant voulu, à l'angle des rues Vallin et des Terreaux-du-Temple, monter sur une « branloire » que conduisait le charretier Joseph Cornely, glissèrent et tombèrent devant une des roues du lourd véhicule. Le petit Terretaz fut atteint à la tête et tué sur le coup. Quant à son petit camarade, il n'eut que des contusions sans gravité.

OPINIONS

Les chiffons de papier allemands

Comme on parle beaucoup de la situation financière de l'Allemagne, et nous avons entendu, à ce sujet, deux thèses contraires que nous soumettons sans commentaires, dit le *New-York Herald*:

1. Celle des pro-Germains: « Oui, c'est vrai », disent-ils, « l'Allemagne n'a pas de bien belles finances, et il est probable qu'elles ne s'amélioreront pas, même si la victoire relative — car il ne peut être question que de celle-là — venait à lui sourire; mais le mauvais état des finances est une situation très familière à l'Allemagne; il est dû au développement intensif du commerce; et l'épargne n'existe pas dans un pays où l'on engage sans cesse l'avenir sur les premiers résultats du présent, où l'on s'efforce avant tout d'augmenter les résultats sans s'arrêter à les consolider; cet état de « faillite latente » a été une des causes principales de la guerre. L'Allemagne était à la veille d'une crise commerciale effrayante et sa prospérité n'était que de façade.

Pour éviter l'effondrement du crédit german, le kaiser a cherché refuge dans la « banqueroute héroïque » de la guerre. En effet, l'encaisse or est infime, en présence de la circulation fiduciaire: toutefois, songez que cette monnaie de papier, tant que la guerre dure, ne circule que dans le pays, ces assignats échangés entre les Boches conserveront leur valeur pour les Boches: mais, à la première menace de paix, leur cours dégringolera en une journée de 75 0/0! Car, l'étranger, neutre ou belligérant, n'acceptera pas ces chiffons de papier! Mais, durant la guerre, le mark-papier peut se multiplier sans inconvénient: il ne représente pas l'or des Allemands, il représente l'or que les Allemands espèrent prendre. »

2. Les ennemis de l'Allemagne répondent: « Tout cela ne tient pas debout! Les Allemands eux-mêmes se méfient de leurs finances. Les riches ont caché leur argent en Suisse ou en Hollande, et même en Angleterre et en France par l'intermédiaire des banques. L'abus des papiers divers, bons de prêts, bons de ville, etc., précipite le malaise. Aux Etats-Unis, la crise financière allemande est publiquement dénoncée; ce n'est plus la banqueroute de Ballin, qui est en jeu, c'est la banqueroute des Austro-Allemands qui se déclare. Et à cela, il n'y a pas de remède; la trêve de la guerre est purement illusoire, puisqu'il faut payer en or les denrées et les consciences: chaque achat au dehors diminue la force de résistance des Teutons, comme chaque attaque diminue leur armée. »

NÉURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

comment, après le départ de Mme l'amirale, le jeune prince avait communiqué ce billet à la reine-mère; comment la reine-mère, croyant que ledit billet était personnel à sa bonne amie l'amirale, avait poussé à la surprise; comment la surprise, arrivée à l'unanimité des voix, avait été exécutée, et comment, en fin de compte, la surprise était retombée sur ceux qui avaient cru surprendre.

A la fin du récit, on était arrivé à la porte de l'hôtel de Condé. Le prince, à son tour, fit aux deux jeunes gens l'offre que l'amiral leur avait faite à tous, mais ils refusèrent; seulement, ils avouèrent au prince la véritable cause de leur refus. Ils avaient perdu un temps précieux avec cette estocade de M. de la Renaudie, et ils avaient encore bien des amis à qui faire le récit qu'ils venaient de faire à M. de Condé.

Ce qui me réjouit le plus dans cette aventure, dit le prince de la Roche-sur-Yon en serrant une dernière fois la main de M. de Condé, c'est la figure que va faire l'amoureux de mademoiselle de Saint-André en apprenant cette nouvelle.

Comment! l'amoureux? dit le prince de Condé, en retenant la main de M. de la Roche-sur-Yon qu'il était sur le point de lâcher.

Comment! vous ne savez pas cela? dit le jeune homme.

Je ne sais rien, moi, messieurs, reprit le prince en riant. Dites! dites!

Ah! bravo! s'écria le duc de Montpensier;

Nouvelles étrangères

Catastrophe sur le lac Michigan

Plusieurs centaines d'employés de la *Western Electric Cy* de Chicago et leurs amis étaient à bord du vapeur *Hasland* pour une excursion d'une journée sur le lac Michigan. Leur poids fit graduellement incliner le bateau. Vers le milieu du fleuve, les haussières se rompirent et le *Hasland*, couché sur le flanc, alla à la dérive. Un grand nombre de passagers, qui se cramponnèrent au bateau, furent sauvés, mais quelques centaines, peut-être, furent noyées. Le *Hasland* était bondé d'au moins 2.500 personnes et avait dû refuser des retardataires qui avaient été obligés de prendre la place à bord de vapeurs supplémentaires.

Cinq cents cadavres, dont la plupart de femmes et d'enfants, ont été retrouvés.

Le nombre des noyés est évalué à 1200.

Au dire des témoins, la catastrophe s'est déroulée en cinq minutes. L'explication donnée qu'elle doit être attribuée à la quantité de passagers massés sur un seul côté du bateau ne satisfait pas les autorités, qui ont fait emprisonner le capitaine et d'autres personnes.

Courtes nouvelles

Le roi de Grèce.

Le roi a été conduit en convalescence dans une ambulance automobile spéciale, à son château d'été de Tatoi.

Une bombe à Liège.

On mande du Hayre au *Petit Parisien* qu'une bombe a éclaté récemment devant la kommandantur de Liège. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Le catéchisme allemand

D. — Qu'est-ce qui arrivé à l'Allemagne?
R. — Elle a été attaquée par une troupe de bandits.

D. — Nommez ces bandits?
R. — L'Angleterre, l'Italie, la France, la Russie, etc.

D. — Que fera l'Allemagne aux bandits?
R. — Elle les écrasera.

D. — Et que sera l'Allemagne ensuite?
R. — La gardienne de la civilisation.

D. — Qu'est-ce que Dieu?
R. — L'Allemand du ciel.

D. — Qu'est-ce que l'empereur?
R. — Le messenger de Dieu sur la terre.

D. — Qu'est-ce qu'un Allemand?
R. — L'homme de la Kultur.

D. — Et qu'est-ce que la Kultur?
R. — La supériorité de l'Allemand. Pour les paysans on dit l'agri-kulture.

D. — Quelle est la plus grande qualité de l'Allemand?
R. — La sincérité.

D. — Qu'est-ce que l'agence Wolff?
R. — La seule qui soit reliée par un fil téléphonique avec le puits de la vérité.

Pour copie conforme:

Albin VALABRÈGUE.

Les familles PETITDEMANGE et MORAND à Martigny remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leurs sympathies dans le deuil cruel et tragique qui vient de les frapper.

car c'est le plus joli de l'histoire.

— Vous ne saviez pas, reprit le prince de la Roche-sur-Yon, qu'outre un fiancé et un amant, mademoiselle de Saint-André avait encore un amoureux?

— Et cet amoureux, demanda le prince, quel est-il?

— Ah! par ma foi, vous m'en demandez trop, cette fois, je ne sais pas son nom.

— Est-il jeune? est-il vieux? demanda le prince.

— On ne voit pas son visage.

— Vraiment?

— Non. Il est toujours enveloppé d'un grand manteau qui lui cache tout le bas de la figure.

— C'est quelque Espagnol de la cour du roi Philippe II, dit le duc de Montpensier.

— Et où apparaît-il, cet amoureux, ou plutôt cette ombre?

— Si vous étiez moins rare au Louvre, mon cher prince, vous ne feriez pas une pareille question, dit le duc de Montpensier.

— Pourquoi cela?

— Parce que voilà tantôt six mois que, la nuit venue, il se promène sous les fenêtres de la belle.

— Bah!

— C'est comme je vous le dis.

— Et vous ne savez pas le nom de cet homme?

— Non.

— Vous n'avez pas vu son visage? (A suivre.)

Madame Emile SPAHR et famille se font un devoir de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

A vendre un four à charbon superposé
ayant servi seulement 5 ans
et une machine à pétrir avec moteur
OCCASION EXCEPTIONNELLE
S'adresser à Lonfat-Delaloye, avenue de la Gare, Martigny.

Appartement à louer
composé de 2 chambres, cuisine et cave dans une maison neuve à Martigny-Ville. Eventuellement, on louerait aussi les 2 chambres seules.
Place à bâtir, à vendre à Martigny-Ville
Situation exceptionnelle, abritée, abords faciles.
A vendre, faute d'emploi, une voiture
à l'état de neuf.
On l'échangerait aussi contre un petit char à ressorts.
S'adresser à A. MACHOU, à Martigny.

Mme **Mabillard-Deslarzes** sage-femme garde-malade se recommande aux dames de Martigny et environs S'adresser chez Mme Alexis Vouilloz, maison Gualino, au 1er étage, Avenue de la Gare, Martigny.

Ardon
L'Horlogerie Jura-Simplon
se recommande pour toutes réparations et vente de montres, réveils, régulateurs. Travail consciencieux. Prix modérés. 639

MONTREUX
EAU MINÉRALE ALCALINE
INDIQUÉE DANS LES MALADIES DE L'ESTOMAC, DU FOIE, DU REIN ET DE LA VESSIE
Société des Eaux Alcalines de Montreux

Varices
Ulcerations, maux de jambes, brûlures, eczemas, engelures, crevasses, rougeurs et blessures les plus invétérées, considérées comme incurables, soulagement immédiat et guérison par le véritable
Onguent du Bon Samaritain
30 ans de succès. Nombreuses attestations. La boîte 2 fr. Dépôt général: Pharmacie Germond, Vevey. 1139

Que d'œufs !!
avec l'aliment concentré **LE VALAISAN** du **PARC AVICOLE, SION**
contenant tous les principes nécessaires à l'entretien de la volaille et à la formation de l'œuf.
Avec un centime par jour et par poule de cet aliment vous aurez une ponte abondante et continue sans épuiser le sujet.
Essayez et vous serez convaincus
100 kg. 28 fr. - 50 kg. 14 fr. 50 - 25 kg. 7 fr. 50 - 10 kg. 3 fr. 50 (ou 4 fr. franco de port par poste.) — Toiles en plus mais reprises au prix de facture. — Envoi franco à toutes gares C. F. F. du Valais et Vaud contre remboursement.
Graines mélangées pour volailles 1er choix et suivant saison au plus bas prix du jour, actuellement 33 fr. les 100 kg.

A vendre pour la fin octobre
au centre de Martigny-Ville
une maison d'habitation
comprenant magasin et arrière-magasin pouvant servir pour glacière de boucherie; 1er étage de 3 chambres, cuisine et salle à manger indépendante; 2 caves à voûte; une grange et deux écuries avec remise.
A louer un appartement
au 3me étage, de 3 chambres, cuisine cave et galetas.
Le tout avec eau, gaz et électricité.
S'adresser au « Confédéré ».

Les personnes prévoyantes
SACHANT QUE LE PÉTROLE EST TOUJOURS RARE n'attendent pas l'automne pour commander leurs installations de lumière électrique. Elles s'en occuperont au contraire immédiatement, car elles savent que plus tard il sera difficile d'être servi rapidement. Elles s'adresseront à la Société romande d'électricité, à Territet, qui n'a que du personnel qualifié et n'emploie que du matériel soigné. H 1364 M



Matériaux de construction
Fabrique de carreaux pour dallages et de tuyaux en ciment
Gétaz & Romang
Vevey - Lausanne - Montreux
Dallages et revêtements céramiques
Appareils sanitaires pour Bains, Toilettes, W.-C.
508

Pour vos travaux d'impression, adressez-vous à **L'Imprimerie Commerciale, Martigny**

La Suisse
Seul Journal du matin
paraissant à Genève qui soit entièrement fait dans la nuit est mis en vente le **Dimanche matin** comme les autres jours de la semaine.
Le plus répandu des quotidiens de la Suisse romande
(18^{me} année)
(autorisant les annonceurs à contrôler son tirage.)

ANNONCES: 30 ct. la ligne	RABAIS pour ORDRES IMPORTANTS
RÉCLAMES: 1 fr. la ligne	

Grâce à son gros tirage qui atteint **50.000 EXEMPLAIRES**, **La Suisse** est un organe de publicité de tout premier ordre
Pour la publicité, s'adresser à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER

La Petite Revue
Gazette du Village
Paraît 2 fois par semaine à Lausanne
Tirage: plus de 10,000 exemplaires
Très répandue dans les petites villes, villages et campagnes du canton de Vaud et de la Suisse française, sa publicité convient, on ne peut mieux, pour les demandes de personnel de campagne et de maison.
Prière d'adresser les ordres à l'Agence de Publicité.
Haasenstein & Vogler

Manufacture
d'instruments de musique
RUFLI & VONNEZ, Payerne



Maison de confiance fondée en 1900. Ateliers pour la fabrication et la réparation d'instruments de musique.
Fournisseurs de l'armée et des C. F. F.
Prix avantageux. 396

Guérison, par la simple méthode de **KESSLER**, des **Rhumatismes**
En vente: Pharmacie du Jura, Bière
Pharmacie Lobeck, Hérisau
(aussi anciens) maux d'estomac (persistants), goitres, gonflements du cou, abcès dangereux, blessures, etc., au moyen des remèdes simples et inoffensifs de **Fr. Kessler-Fehr succ. Albin-Müller Eschenz (Thurgovie)**
Un petit opuscule d'attestations sur les bons résultats obtenus est expédié gratis et franco sur demande.
Guérison dans la plupart des cas

ON A PERDU
dans l'intérieur de Martigny-Ville
un porte-monnaie
contenant une certaine somme.
Prière de le rapporter à l'Imprimerie du « Confédéré » contre bonne récompense.

A remettre
pour cause de départ
le café DORSAZ à Martigny-Bourg
Très bien achalandé - Petite reprise
S'adresser au tenancier.

A vendre une belle pouliche
agée de trois mois et demi.
S'adresser à Fournier Pierre, à Riddes.

Jeune ménage de deux personnes cherche à louer à Martigny-Bourg, de préférence sur l'avenue, pour quatre mois à partir du 15 septembre prochain, un **appartement meublé** (Lingerie exceptée) de deux, éventuellement trois chambres: chambre à coucher, salle à manger et cabinet de débarras. Cuisine et cave, eau, gaz et électricité.
Adresser offres avec prix sous chiffres J23595L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

OTERIE
pour le Musée d'Histoire Naturelle à Aarau.
Tirage en automne 1915
8889 lots gagnants de fr.
160.000
Gros lots fr.
1 à 25.000
1 à 10.000
2 à 5.000
3 à 2.000, 10 à 1.000, etc. en espèces. — Prix du billet 1 fr. — Chaque lecteur de ce journal reçoit 1 billet gratuit sur 10. — Envoi des billets contre remboursement par M^{me} B. Peyer, Rue M^{me} de Staël 3 Genève 6. H 30869 X

Fromage
tendre, bien salé, à 1 fr. 80 le kg. Pièces de 4-5 kg.
Ducommun
l'Eglantine, Renens-Gare 574

Dr-Méd. L. Delaloye
Monthey 652
ABSENT
JUSQU'A NOUVEL AVIS

A louer à Martigny
place Centrale
un petit appartement
avec balcon. Prix modéré.
S'adresser à Mme Vve Gueraz-Joris.

A louer
2 appartements
au 3^{me} étage de l'Hôtel NATIONAL, à Martigny.
S'adresser à Alfred GIRARD-RARD.

A louer
un appartement
sur l'avenue de la Gare Martigny
dans la maison de l'Imprimerie au 1er étage, bien situé, (trois chambres, cuisine, cave et galetas). Eau, gaz, électricité.
S'adresser au « Confédéré ».

Vous trouvez
place à Montreux
et aux environs, en faisant insérer votre demande dans la «Feuille d'Avis de Montreux», journal le plus répandu de la contrée. S'adresser à Haasenstein & Vogler.

Imprimerie Commerciale, Martigny
Avenue de la Gare
Téléphone 52 Maison fondée en 1896 Téléphone 52

IMPRESSIONS SOIGNÉES EN TOUS GENRES

Journaux, Brochures, Catalogues illustrés, Prix-Courants, Statuts, Actions, Obligations, Traités, Chèques, En-tête de lettres, Factures, Enveloppes, Circulaires, Memorandums, Affiches, Programmes, Faire-part: naissance, fiançailles, mariage et décès livrées en 1 h. Cartes de visite, d'adresse et de convocation, Etiquettes pour bouteilles — Etiquettes volantes ou gommées, Livres à souche, Registres, Cartes des mets — Cartes des vins pour hôtels et restaurants, Sacs de paye et sacs d'échantillons, Lettres de voiture — Cartes-notes, Prospectus, Menus, Diplômes.

Se recommande spécialement aux Communes, Administrations, Banques, Sociétés, Hôtels, Entreprises.